



Vestiges retrouvés du couvent des Cordeliers à Bordeaux

Jean Brouste *

La deuxième règle formulée par saint François était claire : « Les frères ne doivent rien posséder : ni maison, ni terrain, ni quoi que ce soit. » Cette règle a été rapidement contournée mais les chapitres généraux de l'ordre se sont efforcés de contenir les dérives. Celui de Narbonne notamment, en 1260, exigeait que les dimensions de l'église ne soient pas superflues, que les nefs ne soient pas voûtées et que le clocher ne ressemble pas à une tour.

En dépit de ces prescriptions, le couvent des Cordeliers formait, à la veille de la Révolution, l'un des ensembles conventuels les plus considérables de Bordeaux. Historiens et chroniqueurs s'accordent sur ce point. Or, à la suite de sa sécularisation et de sa destruction au moins partielle en 1792, il paraissait avoir complètement disparu car aucun vestige aisément identifiable n'en subsistait. Les Bordelais en ont d'autant moins gardé la mémoire qu'aucun document figuré ne permet d'en restituer l'aspect et qu'il est quasiment absent des ouvrages des érudits et des historiens : Léo Drouyn lui accorde 7 lignes dans *Bordeaux vers 1450*¹, Auguste Bordes une vingtaine de lignes traitant surtout de l'implication des Cordeliers dans la Fronde de l'Ormée², Louis Desgraves³ une trentaine de lignes, dont la moitié consacrée au retable du XVIIe siècle, Jacques Gardelles 8 lignes dans *Bordeaux cité médiévale*⁴. Le récent *Atlas historique de Bordeaux*⁵, s'il résume l'histoire de l'implantation et de l'influence des Cordeliers, admet que *malgré quelques restes subsistant dans le bâti actuel, le couvent des Franciscains de Bordeaux, qui passe pour le plus important de la province d'Aquitaine, est mal connu.*

Avant la Révolution

Des bâtiments peu documentés

Arrivés à Bordeaux dès le début du XIIIe siècle, les Franciscains s'installèrent d'abord près de la place Maucaillou puis, à partir de 1247, sur un vaste terrain que venait de leur donner Pierre IV de Bordeaux. Cet enclos de forme trapézoïdale couvrait près de 4 ha, son périmètre étant borné par les actuelles rues Hugla (dans sa partie parallèle au cours Victor-Hugo), Leyteire, Permentade et des Menuts (fig. 1). Les Cordeliers entreprirent sans délai d'y édifier une église et des bâtiments conventuels. La pierre de fondation, datée du 5 des ides de février 1249 (9 février 1249), a été sauvée des décombres en 1792 et elle est aujourd'hui conservée au Musée d'Aquitaine. Nous n'avons aucune information sur la consistance de ces premiers bâtiments.

* Sauf mention contraire, les photographies sont de l'auteur.

1. Léo Drouyn, *Bordeaux vers 1450 description topographique*, Bordeaux, Gounouilhou 1874.
2. Auguste Bordes, *Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux*, Bordeaux 1845.
3. Louis Desgraves, *Evocation du Vieux Bordeaux*, Paris, Les Editions de Minuit 1960.
4. Jacques Gardelles, *Bordeaux cité médiévale*, L'Horizon Chimérique, Bordeaux 1989.
5. *Atlas historique de Bordeaux*, sous la direction de Sandrine Lavaud, Bordeaux, Ausonius Aquitania 2009.



Fig. 1. – Terrain occupé par l'enclos des Cordeliers de 1247 à 1745.

Deux siècles et demi plus tard, en 1493 et 1498, des contrats passés avec un maçon indiquent que les Cordeliers avaient entrepris la construction d'un clocher et d'une sacristie ⁶. Ils disposaient à cette époque de revenus substantiels car, à la suite de donations, de legs et de transactions diverses, ils avaient accumulé des propriétés à Bordeaux, dans sa banlieue et jusqu'à Libourne.

Un tel enrichissement les éloignait chaque jour davantage des intentions de leur fondateur. Contre ces dérives, qui n'étaient pas propres aux seuls conventuels de Bordeaux, réagirent des mouvements réformistes plus ou moins radicaux. Le plus connu est celui des Observants qui rejetaient la propriété et préconisaient que les frères mineurs vivent uniquement de la mendicité comme au temps de saint François. Venant d'Italie, ces Observants gagnèrent la France dès le XVe siècle et obtinrent en 1487 l'autorisation de s'établir à Bordeaux, près du couvent des Dominicains. Après des décennies de lutte complexes entre conventuels et observants, ces derniers finirent par s'imposer vers 1523 et prirent le contrôle du « grand couvent », comme on désignait alors celui qui nous occupe. Dès lors, on distin-

guera « la grande observance » de « la petite observance » qui, moins d'un siècle plus tard, sera occupée par les tenants d'une nouvelle réforme, celle des Récollets.

Conformément à leurs principes, les Observants entreprirent de liquider les biens temporels accumulés par leurs prédécesseurs, sans y mettre trop de hâte cependant : en août 1560 ils vendaient des rentes sur deux maisons qu'ils possédaient encore à Libourne. Ont-ils distribué aux pauvres les sommes ainsi recueillies ? Peut-être en partie, mais il semble qu'ils les aient surtout employées à l'entretien et l'amélioration de leurs bâtiments. Quelques décennies plus tard, ces fonds étant épuisés et n'ayant plus de revenus fonciers, ils durent quémander l'aide de la Jurade. Les registres de celle-ci au début du XVIIe siècle notent régulièrement l'octroi d'« aumônes » pour des travaux en tout genre.

Cette relative indigence ne les empêcha pas de lancer en 1741 un chantier très ambitieux, celui d'un « grand dortoir », comme on a pris l'habitude de le désigner, allant de la rue des Menus à la rue Leyteire, sur une longueur de 152 mètres. Ils entreprirent cette œuvre démesurée au moment où les vocations monastiques se raréfiaient (60 religieux vers le milieu du XVIIIe siècle, 45 en 1772). Afin de rembourser les dettes contractées à cette occasion, ils furent contraints de vendre en 1745, pour 116 405 livres, la partie nord de leur enclos, sacrifiant ainsi leur cimetière et une partie de l'esplanade qui s'étendait devant l'entrée du couvent. C'est sur ces terrains que sera ouverte en 1752 la rue Saint-François avec, côté impair, son alignement de maisons à façades uniformes ⁷. Puis, sous la pression conjuguée de leurs créanciers et de l'intendant Tourny qui voulait urbaniser cette partie de la ville, le démembrement de l'enclos se poursuivit. En 1754, décision fut prise d'ouvrir la rue des Petites Carmélites (rue Bergeret) qui en écorça l'angle sud-ouest. En 1757, juste avant son départ de Bordeaux, Tourny imposa de nouvelles aliénations.

A l'issue de ces diverses opérations, les Cordeliers se sont trouvés cernés par une ceinture presque continue d'immeubles privés. De manière significative, quelques années plus

6. Frère Hugues Dedieu, *La famille franciscaine à Bordeaux, depuis les origines (1228) jusqu'à la fin du XXe siècle. Petit guide historique*. Toulouse 1994 (document photocopié, extrait d'un autre document non publié consacré par le même auteur aux couvents franciscains de Gironde, daté *Limoges-Bordeaux, mai-octobre 1981* puis *été 1983*). Ce Franciscain, archiviste provincial, a notamment utilisé les rapports sur le couvent destinés à la Commission des Réguliers, organisme créé pour réorganiser les Ordres religieux masculins du royaume (1766-1772). Son étude, sur laquelle je me suis appuyé pour résumer le peu que nous savons de l'histoire des bâtiments avant la Révolution, a été largement reprise par Mélanie Carteron *Le couvent des Franciscains de Bordeaux*, TER 2003, Université de Bordeaux 3.
7. Xavier Roborel de Climens a retracé l'histoire d'un de ces immeubles : « L'histoire d'une maison du quartier Saint-Michel », *Société Archéologique de Bordeaux*, tome LXXVI, (1985), p. 93-96.

tard, un inventaire des biens du clergé séculier de Bordeaux définit l'enclos comme *l'emplacement derrière les maisons qui bordent la rue Saint François, la place des Cordeliers, la rue Leyteire, la rue Sainte-Thérèse ou des petites Carmélites, la rue Permentade et la rue des Menuts*. Ce manque de visibilité peut expliquer, au moins en partie, l'absence de documents figurés. Pour tirer parti de l'un des derniers accès sur les voies publiques qui leur restaient, les frères mineurs décidèrent en 1758 de construire une entrée monumentale ouvrant sur la place des Cordeliers, l'actuelle place Camille-Pelletan. Ce souci d'éviter un trop grand effacement a paru suffisamment légitime pour qu'aussi bien l'intendant (Tourny fils) que la Jurade leur accordent une aide financière. Les travaux ont dû s'étendre sur une longue période et coûter plus que prévu puisqu'en 1764 le chapitre de Saint-André leur octroie une « aumône » pour les aider à faire bâtir ce que les textes de l'époque appellent le « frontispice ⁸ » du couvent. A la veille de la Révolution, les moines disposaient encore de quelques fonds : un document de janvier 1792 ⁹ indique que le réfectoire avait été réparé à neuf depuis quatre années.

Ces bâtiments jouèrent un rôle important dans la vie de la cité

Saint François n'avait pas eu l'intention de créer un nouvel ordre monastique. Dans son esprit, ses disciples auraient dû être des sortes de missionnaires vivant dans la « société civile » pour l'inciter à revenir aux principes de l'Évangile. Sans se conformer strictement à ce vœu de leur fondateur, les frères mineurs évitèrent de s'isoler en congrégations repliées sur elles-mêmes et leurs couvents restèrent des lieux ouverts : les laïcs pouvaient les fréquenter et les utiliser, même pour des activités profanes.

De nombreuses confréries et corporations s'y réunissaient pour discuter de leurs affaires. Le frère Hugues Dedieu en cite une quinzaine. Parmi celles-ci, la confrérie des maîtres épingliers, bien qu'ayant son siège à Saint-Projet, tenait ses réunions professionnelles chez les Cordeliers. Un cas encore plus significatif est celui des notaires qui avaient passé un accord en 1637 leur permettant d'utiliser la chapelle capitulaire - celle qui, en principe, aurait dû être le plus strictement réservée aux moines - pour leurs offices mais aussi pour leurs délibérations. Lorsqu'en 1756, les Cordeliers autorisèrent les membres du tiers ordre franciscain à y faire leurs dévotions, les tabellions n'hésitèrent pas à protester. Les moines firent valoir leur droit de disposer de cette chapelle puisque c'était celle de leur chapitre et que les Tertiaires étaient partie intégrante de leur communauté. Rien n'y fit : un accord amiable finit bien par être conclu, mais il était nettement à l'avantage des notaires : *il sera loisible aux frères du tiers ordre de s'assembler dans*

ladite chapelle pour y faire leurs dévotions les jours que lesdits Notaires n'auront pas besoin de s'y assembler... En outre, ces mêmes notaires entreposèrent, de 1749 à 1758, leurs archives dans une pièce vide des bâtiments conventuels. Ceux-ci ont parfois servi à des usages encore plus inattendus : au milieu du XVI^e siècle, des personnes soupçonnées de protestantisme y furent détenues, puis, pendant les guerres de Religion, de 1589 à 1591, le grand cloître fut utilisé comme arsenal par l'artillerie royale, moyennant un loyer annuel.

Dès leur installation à Bordeaux, les Cordeliers s'étaient empressés de créer un cimetière. L'autorisation qui leur en fut donnée par l'archevêque de Bordeaux en 1228 ¹⁰ était assortie de conditions très strictes : ils ne pouvaient y inhumér que des membres de l'ordre, et encore fallait-il que ceux-ci aient reçu l'habit « en état de santé ». Les autorités religieuses craignaient manifestement que des laïcs agonisants n'intègrent la communauté franciscaine in extremis dans le seul but d'être enterrés dans son cimetière. La réputation de sainteté des frères mineurs persuadait en effet beaucoup de fidèles que reposer auprès d'eux serait un gage d'indulgence divine lors du jugement dernier. Or, pour les paroisses et les monastères, les inhumations étaient une importante source de revenus que chacun défendait âprement. Les restrictions imposées au début du XIII^e siècle ont dû être levées ou frappées de désuétude au fil des ans puisque le cimetière, situé au nord de l'enclos, fut par la suite largement utilisé pour la sépulture de laïcs, voire, du milieu du XVII^e siècle au début du XVIII^e siècle, de Juifs. En outre des familles de la noblesse ou de la grande bourgeoisie firent construire, sur le flanc nord de l'église, des chapelles privées abritant des caveaux.

Il y eut donc, pendant des siècles, sur un très vaste terrain, des bâtiments suffisamment spacieux pour abriter des activités les plus diverses, aussi bien religieuses que profanes, régulièrement fréquentés par des milliers de fidèles (les inventaires révolutionnaires révèlent que le mobilier de l'église comportait, en 1791, 900 chaises et 10 confessionnaux), par des membres des corps de métier les plus divers, voire par des artilleurs ! Pour autant, nous n'avons aucun document d'époque qui nous permette d'en connaître la structure ou l'aspect, rien sinon les quelques indications éparses résumées ci-dessus, des silhouettes schématiques et stéréotypées dans des vues générales de Bordeaux et des plans qui ne sont sans poser de nombreux problèmes.

8. « La face principale et la plus haute d'un grand édifice », Littré.

9. A.M.Bx D 94.

10. A.D.Gir. H 640. Ce document est cité par Mélanie Carteron *Le couvent des Franciscains de Bordeaux* qui consacre un long développement (p. 42-50) à la question de l'inhumation des Juifs.

Les destructions de la période révolutionnaire

Dès le début du mois d'août 1791, la plupart des communautés masculines de Bordeaux furent dispersées mais l'arrêt du Directoire du Département concernant les Cordeliers n'intervint que le 22, suivi le surlendemain par la pose de scellés sur les portes des bâtiments. Ces mesures provoquèrent immédiatement des réactions justifiant a posteriori les hésitations des autorités. Les catholiques du quartier adressèrent une pétition à la municipalité demandant le maintien de l'église comme lieu de culte¹¹. Le rejet de cette requête entraîna une série d'incidents, de nouvelles pétitions, de décisions contradictoires ou ambiguës qui traduisent bien le statut particulier de l'église : beaucoup la considéraient plus comme une église paroissiale que comme un bâtiment conventuel.

Après quelques mois de tergiversations, le Directoire du Département décida de vendre terrains et bâtiments. Les motivations de l'arrêt du 11 février 1794¹² méritent d'être citées : *Le Directoire du Département, considérant que le domaine national dont il s'agit, par l'étendue du terrain qu'il occupe n'offriroit que de foibles ressources à la Nation, si par les divisions et les percées que présente le plan proposé¹³, on n'en utilisoit toutes les parties, qu'il est important d'accélérer la vente de cette manière, soit à cause de la modicité du loyer qu'il pourroit offrir, soit par la nécessité d'établir des débouchés et une circulation plus active dans le quartier où il est situé ; que l'esprit de toutes nos lois est de multiplier les propriétaires, et le devoir des administrateurs de favoriser autant qu'il est possible la division des grandes propriétés, surtout lorsque la nation y trouve de grands avantages ; que l'indemnité que nécessitera la rue projetée à la suite de celle de l'observance, à l'égard des propriétaires des maisons qui se trouveront aux deux extrémités, ainsi que celle à la suite de la rue des andouilles¹⁴ à l'égard du propriétaire de la maison qui est à l'autre extrémité ne doivent pas arrêter l'exécution d'un projet si avantageux ; que la percée de ces rues augmentera considérablement la valeur des emplacements qui l'avoisinent, et que de si grands avantages pour la nation et la nécessité publique exigent qu'on s'occupe de favoriser promptement l'exécution du plan dont il s'agit.* L'objectif du Département est clair : compte tenu des difficultés financières dans lesquelles se débattaient les autorités révolutionnaires, tirer rapidement le meilleur prix de l'enclos en le lotissant, tout en engageant le moins de frais possibles.

La suite des événements fut conforme à ce que pouvaient laisser attendre ces prémisses. On s'empressa d'éventrer les bâtiments conventuels pour ouvrir les nouvelles voies, ce qui fut fait entre avril et septembre 1792, ensuite de vendre par

adjudication d'abord les matériaux provenant de ces démolitions puis le reste des édifices et les terrains. Le cadastre de 1820 montre à l'évidence que l'enclos des Cordeliers ne fut pas divisé en lots réguliers mais en parcelles de formes et de tailles différentes, qui tenaient manifestement compte du bâti préexistant laissé en place. Les adjudications terminées, les autorités se désintéressèrent du nouveau quartier et laissèrent les propriétaires affronter une situation chaotique. Après avoir reçu de nombreuses réclamations et pétitions, la Municipalité demanda à l'ingénieur architecte du canton de Bordeaux de mener une enquête. Dans son rapport¹⁵ du 9 brumaire an IV [31 octobre 1795], Bonfin admet dès l'abord que l'on doit convenir que les pétitionnaires sont bien fondés à réclamer l'attention de la police sur le mauvais état et l'embarras des nouvelles rues ouvertes sur le quartier neuf du terrain national des ci-devant Cordeliers. Il note que les débouchés de la rue de la Révolution (rue Marengo) sont étranglés car, pour leur donner la largeur prévue, il faudrait démolir en grande partie deux maisons privées. En outre, pour en rendre praticable l'issue rue Permentade, environ dix tombereaux de décombres devraient être ôtés. Ailleurs, on rencontre un vieux bâtiment¹⁶ couvert et très profond à plusieurs étages faisant encoignure sur la rue de la Nation (rue des Cordeliers), dont la façade sur la rue des Droits de l'Homme (rue du Cloître) a été démolie sur toute la largeur dudit bâtiment de sorte que rien n'empêche qu'il serve de retraite aux gens sans aveux. Vers la rue Saint-François, la rue des Droits de l'Homme est encombrée par des gravats hauts de dix pieds¹⁷ résultant de la démolition partielle du clocher. Le long de la rue Saint-François, les anciennes chapelles qui s'adossaient au mur nord de l'église servent journellement de refuge aux malfaiteurs et au libertinage. On voit que plus de trois ans après le lancement de l'opération, les autorités n'avaient toujours pas exproprié les trois immeubles qui bouchaient l'accès au lotissement. Elles ne s'étaient pas davantage souciées de sécuriser les édifices partiellement détruits pour percer la nouvelle voirie : aux adjudicataires de s'en accommoder. En contrepartie, ceux-ci tentèrent de profiter de l'impéritie des autorités pour ne pas respecter l'alignement des nouvelles rues en faisant des réparations majeures à des murs anciens sujets au recul.

11. A.M.Bx P 3.

12. A.M.Bx D 94.

13. C'est le « plan de division » élaboré par Chalifour, architecte du district de Bordeaux.

14. La rue des Andouilles (administrativement située quartier des Incurables !) a été rebaptisée rue de la Crèche en 1847 puis rue Ulysse-Despau en 1927 (cf. Robert Coustet, *Le nouveau viographe de Bordeaux*, Mollat, Bordeaux 2011).

15. A.M.Bx O 8.

16. Il pourrait s'agir d'une partie du grand dortoir qui a été éventré par la rue des Droits de l'Homme et qui longeait la rue de la Nation.

17. Environ 3 mètres 25.

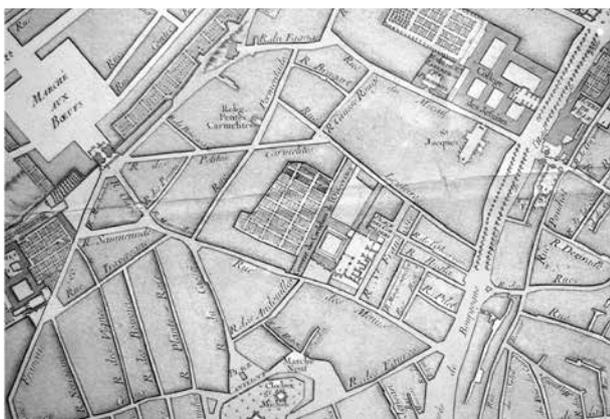


Fig. 2. – Détail du plan de Lattré - 1755.

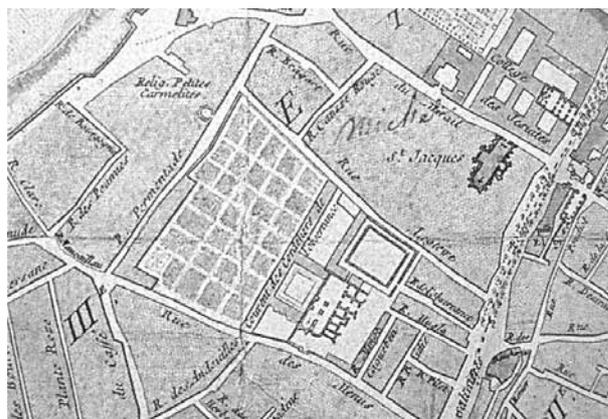


Fig. 3. – Détail du plan de Lattré - 1759.

Au XIXe siècle, l'oubli

Les historiens du XIXe siècle n'ont apparemment eu d'autre ressource, pour se faire une idée de ce qu'avait pu être la « grande observance », que de se référer au plan levé par les S^{rs} Santin et Mirail Géographes en 1754 et publié en 1755. Ce plan, dit de Lattré, du nom de son éditeur, jouissait d'une bonne réputation. De plus, MM. Santin, inspecteur des Ponts-et-Chaussées, et Mirail, dessinateur ordinaire de la Ville, étaient des Bordelais censés bien connaître leur cité et qui avaient pu accéder facilement à l'église et ainsi qu'à une bonne partie des autres bâtiments conventuels. Il n'y avait donc aucune raison de mettre en doute la représentation qu'ils en donnaient (fig. 2), quelque schématique qu'elle ait pu être puisqu'elle ne constituait qu'un élément d'un plan général de la ville.

En 1759, Lattré publia un second plan qui était censé retracer l'état de Bordeaux en 1733, avant les grands travaux de Tourny et, s'agissant plus particulièrement des Cordeliers, avant l'aliénation du pourtour de l'enclos et la construction du grand dortoir (fig. 3). Cette reconstitution pouvait elle aussi paraître fiable car son auteur avait été en mesure de recueillir le témoignage de contemporains de cet état des lieux vieux de 26 ans seulement.

Ces deux plans n'en soulèvent pas moins de multiples questions. Selon l'un et l'autre, depuis la place des Cordeliers (place Camille-Pelletan) on accède à l'église par un long couloir étroit, plutôt improbable, qui débouche sur un espace quadrangulaire vide, difficile à interpréter. A l'est, cet espace se divise en deux courtes nef séparées par deux gros piliers carrés et terminées chacune par une abside. Symétriquement aux piliers centraux, deux piliers identiques s'adossent sur le mur sud alors que, dans cette position, l'on attendrait plutôt

des pilastres ou des colonnes engagées. Sur le flanc méridional de l'église, s'étend un unique et important cloître entouré de bâtiments non détaillés. Or, les textes d'avant la Révolution parlaient du « grand cloître », laissant entendre qu'il y en avait plusieurs, ce qu'un document du 13 février 1792 relatif au couvent des Cordeliers confirme en mentionnant *cette église ainsi que les cloîtres*¹⁸. Quant à la reconstitution de 1759, elle restitue la superficie originelle de l'enclos mais maintient la présence d'un long bâtiment entre la rue des Menuts et la rue Leyteire, comme si le grand dortoir avait été précédé par un édifice de superficie à peu près équivalente. Pourtant, un incident survenu en mai 1741¹⁹ permet d'affirmer que cette nouvelle construction avait été édifiée, au moins en partie, sur un terrain jusqu'alors non bâti.

Nonobstant ces difficultés, les auteurs du XIXe siècle se sont uniquement appuyés sur ces deux documents : ils ne disposaient manifestement d'aucune autre ressource. Pour son *Plan de Bordeaux vers 1450*, Léo Drouyn reproduit pratiquement le tracé de Lattré en évitant toutefois de détailler l'église représentée simplement par un symbole. Sa vue aérienne de *Bordeaux en 1450*, dessin à la plume de 1874 conservé au musée des Beaux-Arts, figure un bâtiment à deux nefs, chacune coiffée d'un toit en bâtière, la nef nord étant précédée d'un haut clocher effilé. On remarque que l'enclos est coupé en deux par un long (152 mètres !) et étroit bâtiment rectiligne, fort peu vraisemblable au XVe siècle mais conforme au plan de Lattré de 1759. Dans un autre dessin à la plume, daté cette fois de

18. A.M.Bx D 94.

19. Des ouvriers découvrent une sépulture ancienne en creusant les fondations du grand dortoir dans le jardin conventuel. (Frère Hugues Dedieu, *La famille franciscaine à Bordeaux*, p. 11.)

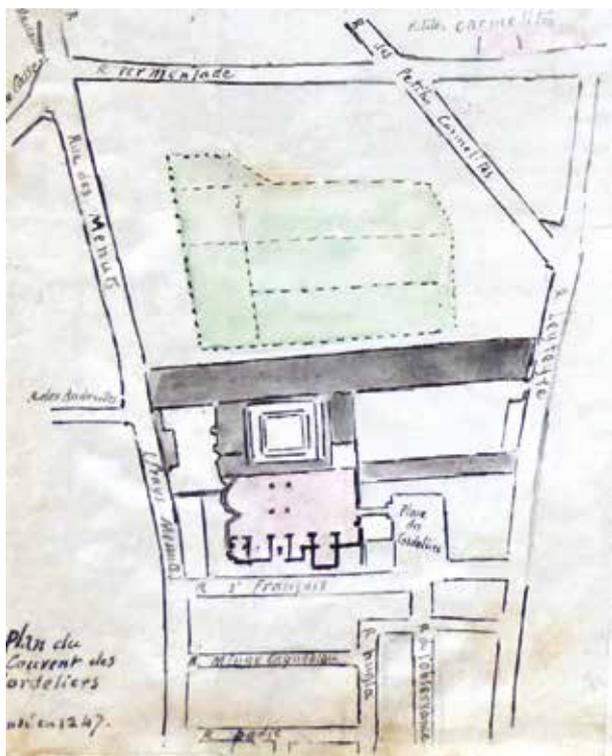


Fig. 4. – Plan de Piganeau.

1893²⁰, l'église n'a plus qu'un seul toit, le clocher a pris de l'ampleur et le long bâtiment transversal n'est plus rectiligne. Pour sa part, Piganeau a laissé un croquis non daté intitulé *Plan du Couvent des Cordeliers fondé en 1247*²¹. Ce dessin (fig. 4) est lui aussi très directement dérivé du plan de Lattré, avec une seule différence notable : l'auteur, peu convaincu de la vraisemblance de deux gros piliers adossés au mur sud, les a dégagés, créant ainsi une sorte bas-côté qui n'est attesté ni suggéré nulle part ailleurs.

Le couvent des Cordeliers se rappela brusquement - mais brièvement - au souvenir des Bordelais dans la nuit du 30 au 31 août 1869. Le *Courrier de la Gironde* du 2 septembre 1869 relate ainsi *l'écroulement de l'ancienne église des Cordeliers : Depuis longtemps cette église transformée en hangar, remise et magasin à charbon, menaçait ruine, à tel point que la veille de l'accident des charretiers, inquiets, refusèrent d'y mettre leurs charrettes ; mais ils eurent le tort d'y mettre leurs chevaux. L'écroulement a eu lieu à deux heures du matin avec un bruit effroyable ; tout le quartier, réveillé en sursaut, était en émoi.*

Quatre dessins représentent le bâtiment effondré (fig. 5) : un dessin de Marionneau conservé aux Archives départementales de la Gironde dans le fonds de la Commission des Monuments

historiques et reproduit par le frère Hugues Dedieu ainsi que par Mélanie Carteron, un second dessin du même auteur conservé à la Bibliothèque municipale de Bordeaux dans le fonds Delpit et reproduit par Sandrine Lavaud dans *l'Atlas Historique de Bordeaux*, enfin deux dessins de Piganeau figurant dans l'album conservé à la Société archéologique de Bordeaux et qui semblent n'avoir jamais été publiés²². La confrontation de ces quatre représentations d'un même bâtiment est surprenante car elle révèle des similitudes et des différences inattendues. On ne peut expliquer ces variations par la maladresse, leurs auteurs étant tous deux peintres professionnels et anciens élèves de l'École des beaux-arts de Paris. Il faut donc admettre que ces croquis n'ont pas été exécutés sur le motif mais ne sont que des tentatives de reconstitution de l'édifice après son effondrement. Piganeau et Marionneau, siégeant tous deux à la Commission des Monuments historiques de la Gironde, ont dû se concerter pour esquisser chacun un premier croquis qu'ils ont ensuite corrigé, peut-être en recueillant des témoignages de gens du quartier, remplaçant la mesure du premier plan par une maisonnette moins indigente, ou encore ouvrant une baie gothique à remplace dans le mur latéral de l'immeuble voué à l'effondrement. Le frère Hugues Dedieu écrivait : *Un dessin de l'érudit Charles Marionneau, exécuté avant l'accident, nous a conservé la silhouette du bâtiment. Document d'autant plus précieux que, les plans mis à part, aucune autre représentation graphique de notre couvent ne nous est parvenue.* Hélas, il faut renoncer à ce dernier espoir : nous ne disposons décidément d'aucun document, même tardif, représentant de manière incontestable ne serait-ce qu'un élément du couvent²³.

L'identification du bâtiment effondré en 1869 ne fait pas l'unanimité. Les journalistes des quotidiens de l'époque pensent qu'il s'agit soit de l'église soit d'un local construit contre les murs de l'église. D'autres évoquent le réfectoire. Piganeau, qui s'est rendu sur place et nous a laissé une intéressante vue des ruines²⁴, dessinée, cette fois, d'après nature

20. A.M.Bx XL B. Ce dessin, comme celui de 1874, est reproduit dans *Léo Drouyn et Bordeaux* tome 2, sous la direction de Sandrine Lavaud, Les Editions de l'Entre-deux-Mers 2011.

21. Société archéologique de Bordeaux, Albums Piganeau, vol. 1, cahier 5, n° 24.

22. Je remercie M. Xavier Roborel de Climens d'avoir bien voulu me signaler leur existence.

23. Pour être complet, il faut signaler que les Archives municipales conservent une petite toile (21,3 x 16 cm) au dos de laquelle est collée une étiquette portant la mention « Ancienne chapelle des Cordeliers Ramade ». On ne peut être assuré que ce tableau du XIXe siècle (Eugène Ramade était né à Bordeaux en 1802), sombre et peu précis dans les détails architecturaux, représente une partie identifiable de notre couvent.

24. Elle figure sur la même page de l'album conservé à la Société archéologique de Bordeaux.

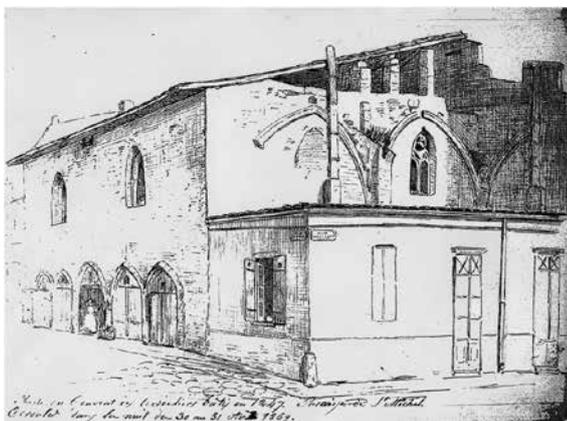
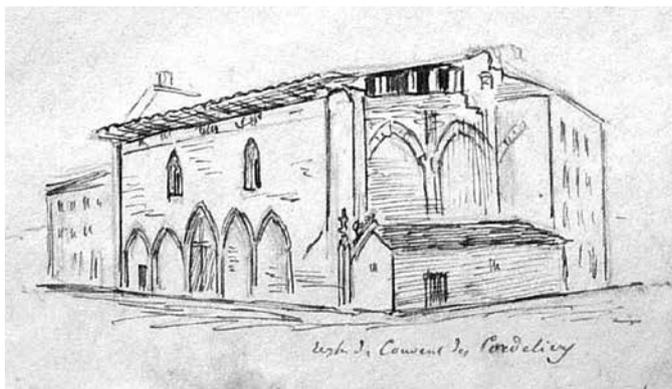
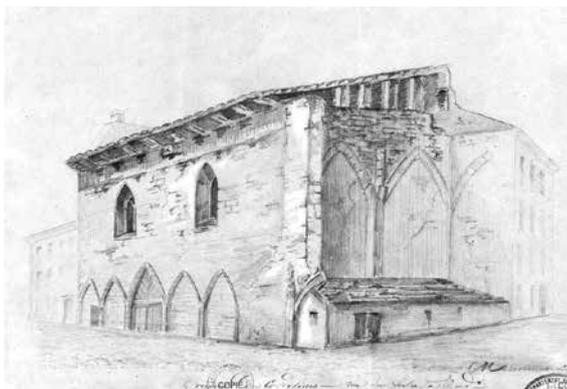


Fig. 5. – Les quatre représentations du bâtiment écroulé en 1869.

Marionneau A.D.Gir	Piganeau SAB
Marionneau B.M.Bx	Piganeau SAB



Fig. 6. – Après l'écroulement. Dessin de Piganeau (SAB).

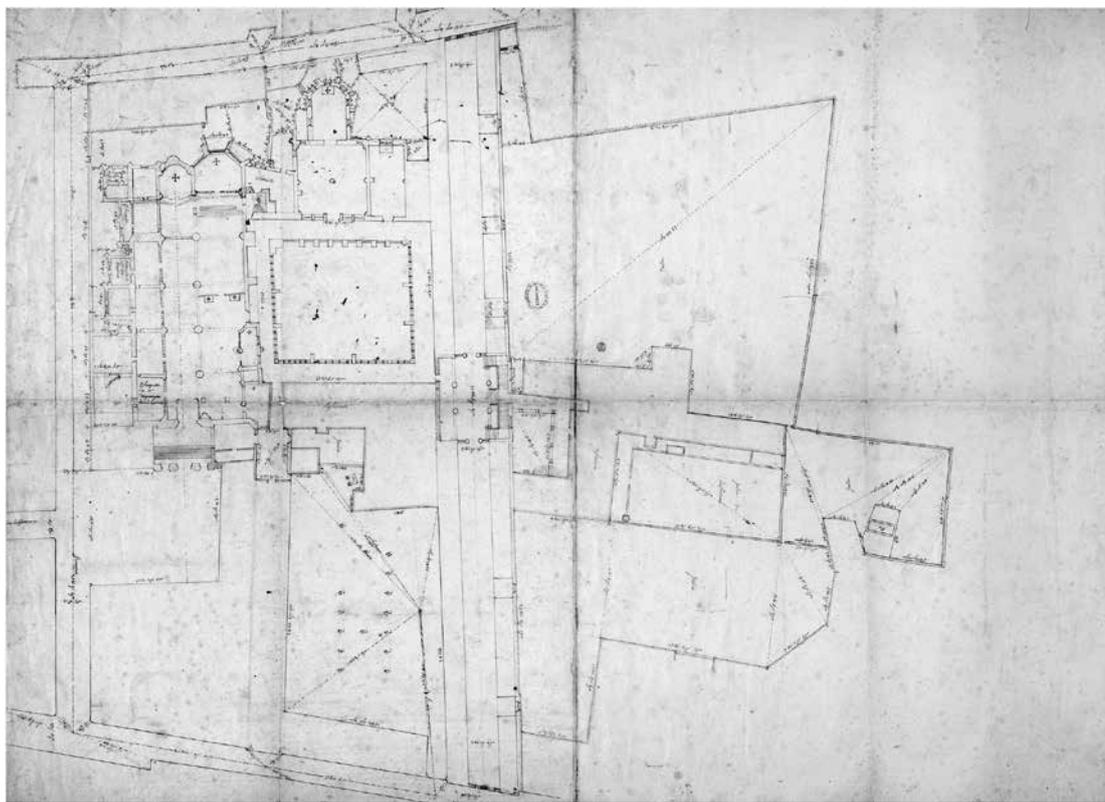


Fig. 7. – Plan
V-I/2 des Archives
municipales de
Bordeaux.
Cliché Bernard
Rakotomanga.

(fig. 6), publiée, dans plusieurs livraisons du mois de septembre 1869 de la revue diocésaine *L'Aquitaine*, une *Notice archéologique sur le couvent des cordeliers de Bordeaux* où il conclut, après une minutieuse description des lieux : *Tout nous a donné à penser que ce pouvait être la salle capitulaire, ou tout au moins une salle voisine, et en effet, si l'on compare le tracé de l'ancien couvent des Cordeliers, que nous trouvons sur le plan de Bordeaux levé en 1754, [...] notre induction paraît avoir assez de vraisemblance.* Quelques semaines plus tard, le 7 novembre 1869, la même revue publie un article de *l'Ermitte de Floirac* qui, peu convaincu par ces arguments, affirme : *Un écroulement [...] a fait découvrir la belle architecture d'une chapelle de l'ancien couvent des Cordeliers.*

Les deux plans des Archives municipales

La notice de Piganeau nous permet de constater, une fois de plus, que celui-ci, comme les autres auteurs du XIXe siècle, ne pouvait se référer qu'aux plans de Bordeaux publiés par Lattré en 1755 et 1759. Or, dans le courant du XXe siècle sont apparus, aux Archives municipales de Bordeaux, deux plans détaillés du couvent de Cordeliers (fig. 7 et 8). Ces documents n'étant pas répertoriés dans les registres d'entrée, on ne peut connaître ni leur provenance ni la date à laquelle ils ont été

déposés aux Archives municipales. La Direction de cet établissement émet l'hypothèse qu'ils proviendraient du fonds ancien ou du fonds révolutionnaire dont ils auraient été extraits pour constituer un ensemble iconographique. Dans ce cas, il serait tout de même surprenant que les chercheurs du XIXe siècle ne les y aient jamais trouvés. Comme pour épaissir un peu plus le mystère, ils ne sont ni datés ni signés.

Le premier de ces plans, coté V-I/2, est établi sur une grande feuille de 96 sur 79 cm portant au verso les mentions *Plan n° 15 M Minute et mise au net du couvent et jardin des Cordeliers*. Il paraît avoir été constitué par la réunion de trois éléments différents :

1° Les terrains non bâtis, les rues adjacentes et les bâtiments tardifs (les chapelles les plus extérieures et, partiellement, le grand dortoir) qui font l'objet de très nombreuses mesures, y compris en diagonale, assurant ainsi une bonne triangulation.

2° L'église, le cloître, la salle et la chapelle capitulaires ainsi que des locaux contigus dont le plan est détaillé mais dépourvu de toute indication de dimension.

3° Les autres constructions qui ne sont représentées que par la surface qu'elles occupent, délimitée d'un trait continu. Ne figurent pour nous éclairer que deux indications : *réfectoire* à l'ouest du cloître et *infirmerie* au sud du dortoir.

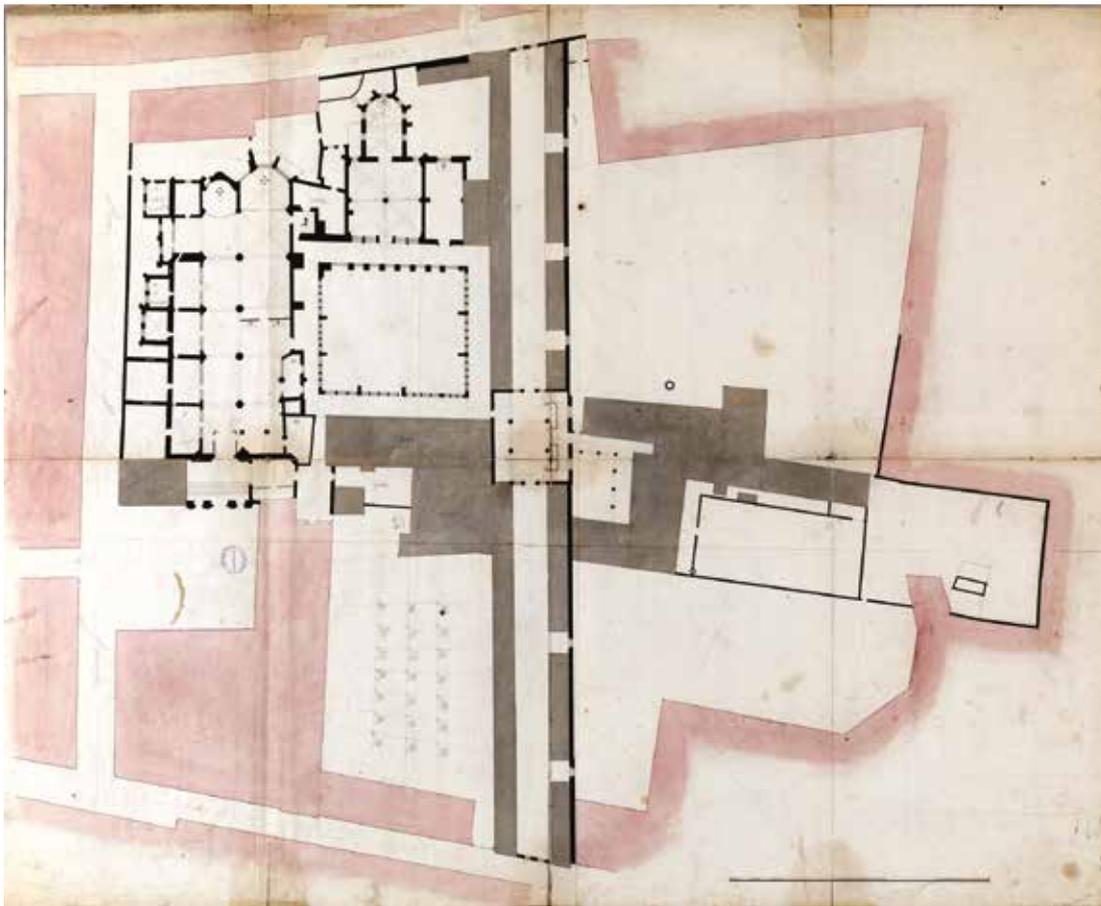


Fig. 8. – Plan V-I/1 des Archives municipales de Bordeaux. Cliché Bernard Rakotomanga.

Il semblerait donc que le géomètre chargé d'établir ce plan n'a personnellement mesuré que les premiers éléments. Pour la seconde partie, il a reproduit un plan antérieur mais moins précis, comme le montre la difficulté qu'il a eu à faire coïncider le mur ouest de la chapelle nord-est, qui fait partie de la zone mesurée, avec le reste du plan de l'église (on aperçoit encore un tracé primitif effacé et reporté vers l'est).

Le second plan, coté V-I/1, n'est en fait qu'une copie à la même échelle, mais simplifiée, du précédent. Toutes les mesures en ont été supprimées et, pour rendre la structure générale encore plus lisible, son auteur a renforcé arbitrairement certains traits puis a passé du lavis gris sur les bâtiments conventuels et du lavis rose sur les immeubles et les terrains privés. Mais cela n'est pas allé sans erreurs et ambiguïtés. Par exemple, l'immeuble à l'angle de la rue Saint-François et de la place Camille-Pelletan est lavé de gris alors qu'il s'agit d'un immeuble privé. Quant au grand dortoir, il est ombré de telle manière que l'on pourrait croire à première vue qu'il était composé de longs édifices étroits séparés par une espèce de ruelle.

Le plan V-I/2 diffère très substantiellement de la représentation que Lattré donnait du couvent à une époque où, pourtant, il était encore intact. On pourrait à bon droit se demander, compte tenu en outre de l'obscurité de ses origines, s'il est vraiment et entièrement fiable. Tout d'abord il est incontestable qu'il a été levé avec rigueur. En effet, si on le superpose au parcellaire qui a été établi récemment en vue de la délimitation du secteur sauvegardé, on constate qu'il y a coïncidence à peu près parfaite (fig. 9). De plus, il correspond bien à ce que les rares textes anciens nous disent. C'est ainsi qu'on n'accède plus à l'église, depuis la place des Cordeliers, par un long et étroit boyau : après avoir franchi le monumental frontispice entrepris en 1758²⁵, et, après avoir descendu un large escalier de huit marches rattrapant la différence de niveau entre le sol médiéval

25. La présence du frontispice, dont la construction a débuté après 1758 et s'est poursuivie pendant une assez longue période, permet de conclure que le plan V-I/2 a dû être levé au cours des deux décennies précédant la Révolution.



Fig. 9. – Superposition du plan V-I/2 et du parcellaire actuel.

et celui du XVIII^e siècle, on rencontre le portail du XIII^e siècle ouvrant sur la nef nord, séparée de la nef méridionale, non plus par deux piliers carrés étrangement repoussés vers l'abside, mais par une suite régulière de quatre piliers ronds. Ces deux nefs sont de tailles inégales. Celle de gauche est plus étroite et elle est bordée au nord par une ligne assez régulière de chapelles. Celle de droite, déjà plus large que l'autre au niveau des deux premières travées, où elle s'appuie sur plusieurs constructions, s'élargit encore à partir de la troisième travée. Au fond et à droite de la nef méridionale, une ouverture donne accès au clocher et à la sacristie construits, on l'a vu, dans les dernières années du XV^e siècle. Cette situation correspond à ce que l'on peut déduire du rapport de Bonfin²⁶ localisant les décombres du clocher dans la partie de la rue des Droits de l'Homme située entre la rue Saint-François et la rue de la Nation. L'emplacement sur la façade ouest, choisie par Léo Drouyn, était donc aussi arbitraire que la représentation qu'il en donne²⁷.

Sa fiabilité étant à peu près établie, le plan V-I/2 peut être considéré comme une source essentielle pour notre connaissance du couvent des Cordeliers, bien qu'il ne comporte malheureusement que très peu d'indications concernant les zones représentées par leur seul périmètre.

Si l'on reprend l'examen de ce document, ce qui frappe au premier abord, c'est l'existence d'un important ensemble de constructions situées au sud du grand dortoir, totalement ignorées par les plans de Lattré et leurs épigones du XIX^e siècle. On y distingue un petit cloître²⁸, apparemment amputé lors de l'édification du grand dortoir, entouré par une vaste zone construite (environ 65 mètres dans sa plus grande longueur), dont le contour complexe suggère l'imbrication de plusieurs bâtiments. Le plan, aussi peu explicite dans cette zone qu'ailleurs, ne porte que deux mentions : *infirmerie* au centre du périmètre construit et *jardin de l'infirmerie* dans un enclos bordé d'une galerie (?). D'après le frère Hugues Dedieu, ce périmètre englobait en outre une chapelle, une apothicairerie et un chai à bois ainsi que, à l'étage, la bibliothèque conventuelle. Cet emplacement paraît malgré tout surdimensionné pour les usages indiqués, et on peut se demander si ce n'est pas là que se trouvait aussi l'ancien dortoir.

Le recours au plan V-I/2 permet de résoudre l'énigme du bâtiment écroulé en 1869. Sur un des dessins de Piganeau (fig. 5), on aperçoit à l'arrière-plan la flèche de Saint-Michel. Ce détail permet de situer la vue à l'angle nord-est du croisement des actuelles rues des Cordeliers et du Cloître. En se reportant aux plans superposés (fig. 9), on voit qu'à cet endroit se trouvait la salle capitulaire flanquée d'une autre salle à deux travées partiellement détruite lors du percement de la rue de la Nation. La salle capitulaire s'ouvrait, comme c'est généralement le cas dans les monastères de cette époque, sur la galerie orientale du cloître par une porte flanquée de chaque côté par deux baies. Ses voûtes retombaient sur un pilier central rond. Son mur oriental était percé d'une porte²⁹ donnant accès à la chapelle capitulaire. Il y a donc parfaite concordance entre le plan, les reconstitutions graphiques du bâtiment écroulé et le dessin des ruines par Piganeau (fig. 6). On comprend du même coup les raisons de l'écroulement : les voûtes de la salle capitu-

26. A.M.Bx O 8.

27. D'après le plan V-I/2, la base du clocher aurait mesuré environ 6x5 mètres. On est donc bien loin de la tour massive qui occupe presque toute la façade de l'église dans *Bordeaux vers 1470*.

28. L'existence de ce petit cloître explique d'une part que les textes anciens qualifient de « grand cloître » celui qui flanque l'église et que le document de 1792 cité plus haut (A.M.Bx D 94) mentionne « les cloîtres ».

29. Dans sa notice de *L'Aquitaine*, Piganeau, qui l'a vue, la décrit comme « une petite porte ogivale ». La salle capitulaire et sa chapelle sont donc nettement séparées, ce qui ne correspond pas à la description qu'en fait Sandrine Lavaud : *la salle capitulaire, de forme quadrangulaire, comprend une abside terminale appelée chapelle du cloître* (*Atlas historique de Bordeaux*, tome III p. 176). En outre, bien que les textes soient ambigus, on pourrait se demander si, à certaines époques, n'auraient pas coexisté la « chapelle capitulaire » proprement dite et la « chapelle du cloître » qui pourrait être le local jouxtant la salle capitulaire à l'est.

laire étaient contrebutées par celles de la salle voisine (dont on voit l'arrachement dans les dessins de Marionneau et Piganeau), laquelle s'appuyait à son tour sur d'autres constructions. En évenrant brutalement ce secteur pour établir la nouvelle voirie, les autorités révolutionnaires ont pris le risque de le fragiliser. Le terrain libéré entre la salle capitulaire et la rue de la Nation étant trop étroit pour que son acquéreur puisse y édifier un grand immeuble, la petite maison basse qu'il a construite n'était pas de nature à assurer un contrebutement efficace.

Les importants vestiges dissimulés par le bâti postrévolutionnaire

Pour les auteurs de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle, l'accident du 31 août 1869 a fait disparaître le dernier reste notable du couvent des Cordeliers. C'est l'opinion du frère Hugues Dedieu : « Que reste-t-il du couvent ? Apparemment, rien ! En réalité, sans doute des vestiges de détail... ». Ce pessimisme n'est pas justifié.

Nous avons vu qu'après 1758, Les Cordeliers entreprirent de construire, pour leur couvent qu'un rideau de maisons particulières encerclait désormais presque entièrement, une entrée monumentale, un frontispice comme on disait alors. Le plan V-I/2 montre que la nouvelle construction ne suivait pas l'alignement des immeubles privés qui l'encadraient mais s'avancé d'une cinquantaine de centimètres, ultime tentative des moines pour signifier leur prééminence sur ce territoire dont ils étaient naguère les seuls maîtres. Le plan montre que cette façade était percée de trois ouvertures ébrasées, une fort large, les deux autres plus étroites, encadrées par des saillies plates pouvant correspondre à des bases de pilastres (fig. 10). Or, c'est exactement la disposition de l'actuelle façade du 2 place Camille Pelletan (fig. 11). Pourtant, cette façade n'est généralement pas considérée comme celle bâtie au XVIII^e siècle. Plusieurs raisons peuvent expliquer un tel rejet. Tout d'abord, il y a eu constamment confusion entre « façade de l'église » et « façade du couvent » : on s'attendait généralement à trouver une façade d'église de style Louis XVI. Cette confusion est manifeste sous la plume du frère Hugues Dedieu : *Du côté opposé, à gauche de la place Camille-Pelletan en venant de la rue de l'Observance, se dressait la façade de l'église, dont les quatre piliers sont encore visibles au n° 2. Il faut beaucoup d'imagination pour discerner dans des pilastres d'ordre ionique colossal, parfaitement intégrés dans une architecture et une maçonnerie cohérentes, les piliers rescapés d'un péristyle fantasmé ! L'absence de tout décor religieux ainsi que certains détails pouvaient également désorienter. En fait, dès le mois de février 1792, le Directoire du district invitait la municipalité à ne pas perdre de temps pour faire exhumer (sic) cette église ainsi que les cloîtres*

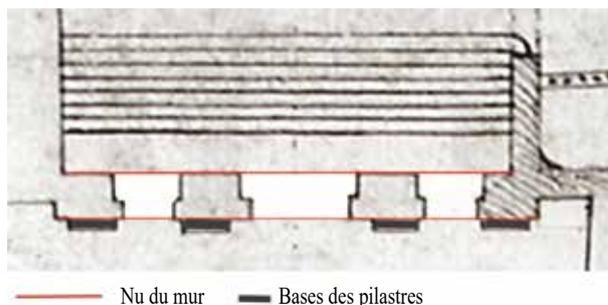


Fig. 10. – Frontispice du couvent
Détail du plan V-I/2.

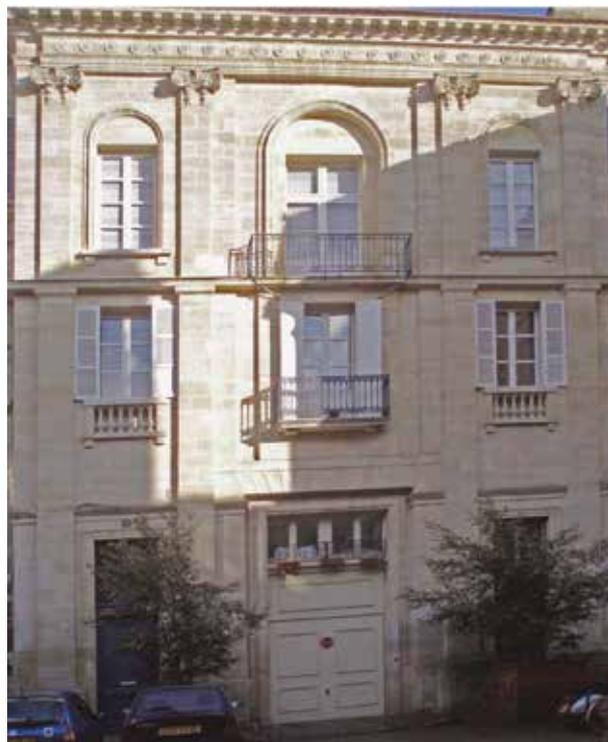


Fig. 11. - Frontispice du couvent
(2, place Camille-Pelletan).

et à la faire dépouiller de toutes les marques de sa consécration au culte³⁰. Par la suite, l'aménagement du bâtiment pour le logement privé a entraîné la pose de planchers dont l'un coupe la porte monumentale aux deux-tiers de sa hauteur, simulant un entresol d'immeuble bourgeois. D'autres remaniements mineurs ont affecté les fenêtres sans parler de l'adjonction de balcons. Enfin, une frise de petites rosaces décore l'entable-

30. A.M.Bx D 94.



Fig. 13. - Voûte XVIIIe siècle.

Fig. 12. - Piédroit nord du portail de l'église.



Fig. 14. - Vousures du portail.

Fig. 15. - Faisceau de colonnes de la première travée nord.



Fig. 16. - Voûte de la première travée nord.



Fig. 17. - Fenêtre de la première travée nord.



Fig. 18. - Premier pilier rond.



Fig. 19. - Deuxième doubleau de la nef nord.



Fig. 20. - Voûte de la deuxième chapelle nord.



Fig. 22. - Deuxième pilier rond.

Fig. 23. - Colonnes de la nef sud.



Fig. 21. - Colonne de la nef nord.



Fig. 25. - Formerets de la nef sud.

Fig. 24. - Colonne de la nef sud.

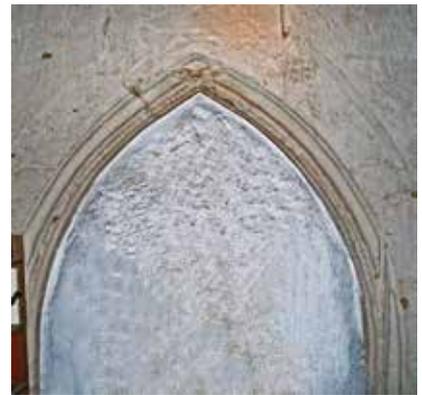
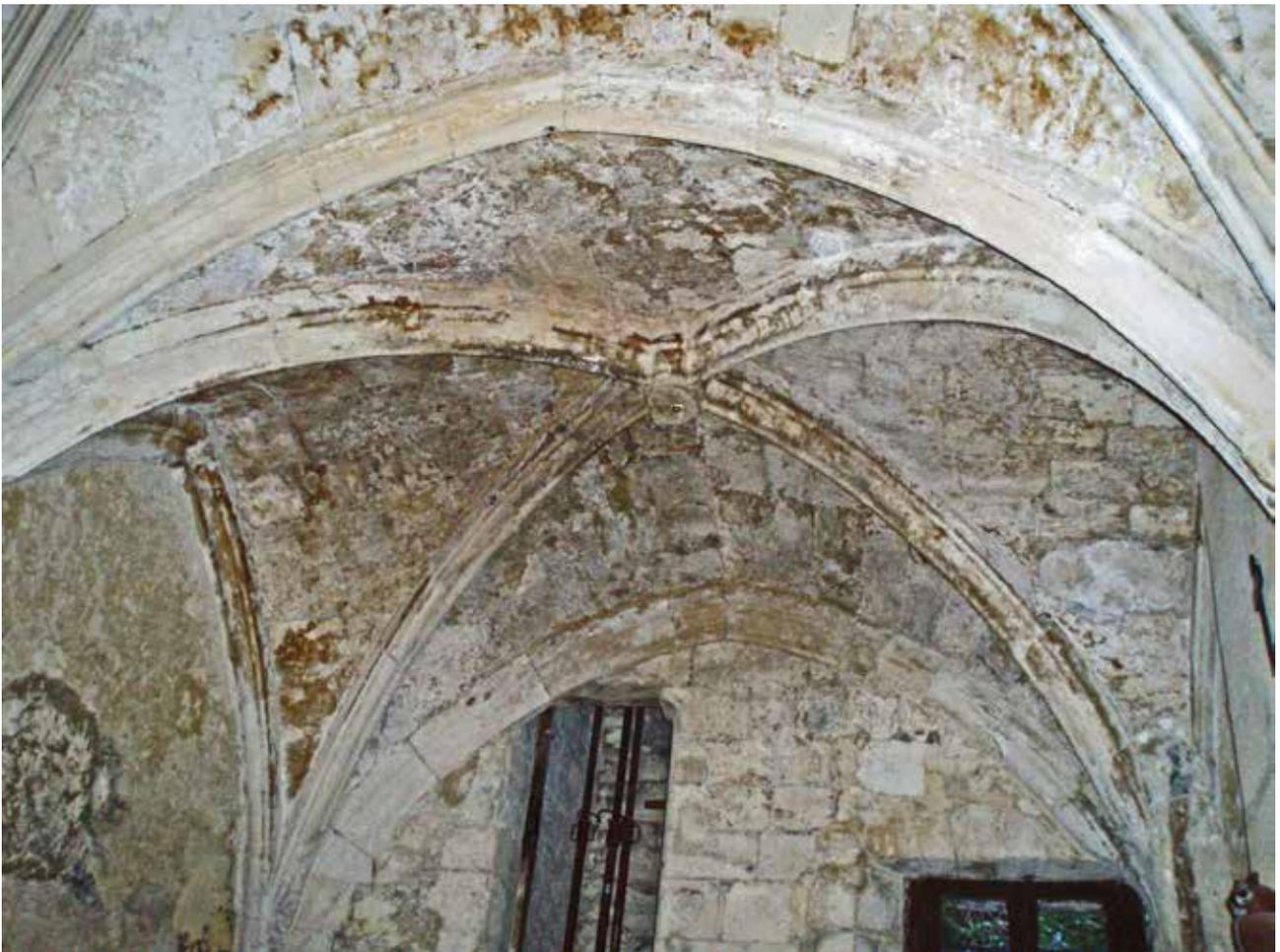


Fig. 27. - Fenêtre du mur sud de l'église.

Fig. 26. - Voûte du bâtiment flanquant la nef sud.



ment et lui donne un aspect plus tardif. Par un heureux hasard, la rosace à l'extrémité sud s'est détachée, montrant qu'il ne s'agit pas de motifs sculptés dès la construction mais d'ornements appliqués ultérieurement. En définitive, nous avons bien là le frontispice de style classique presque intact, opinion confirmée par le Professeur Robert Coustet.

Derrière ce frontispice, le sol a été rehaussé au niveau de la chaussée, ensevelissant l'escalier, mais la partie non enterrée des piédroits du portail XIIIe siècle émerge intacte dans le garage (fig. 12) où on peut également voir les colonnes engagées de la première travée de la nef nord. Au premier étage, on peut admirer la belle voûte d'arêtes plates (fig. 13) qui avait été construite pour relier le frontispice à la façade XIIIe siècle de l'église. L'arc ogival qui somme le portail déploie, au-dessus du plancher, ses deux puissantes voussures simplement chanfreinées (fig. 14) comme c'est généralement le cas dans l'architecture des frères mineurs. A l'intérieur, les faisceaux de colonnes de la première travée de la nef nord présentent la partie haute de leurs fûts, leurs chapiteaux à la corbeille décorée de feuillages et la naissance des nervures de la croisée d'ogive (fig. 15). La voûte³¹ correspondante se trouve, intacte, au deuxième étage (fig. 16) qui conserve également une fenêtre haute simplement chanfreinée (fig. 17) ainsi que les murs et tous les autres éléments de la structure de cette première travée, y compris une partie du premier des quatre piliers ronds (fig. 18) qui séparaient les deux nefs³², certifiant une fois de plus l'exactitude du plan V-1/2 et le caractère incompréhensiblement fantaisiste du plan de Lattré.

Le lotissement n'a pas provoqué les destructions massives que l'on aurait pu craindre mais s'est traduit par l'érection de murs et de cloisons qui se sont en général bornés à inclure les éléments de structure existants, dont les différentes parties peuvent se retrouver dans des locaux adjacents. La première travée de la nef septentrionale est ainsi coupée du reste de l'église. Au deuxième étage du 2 place Camille-Pelletan, le mur édifié sous l'arc doubleau est assez épais pour qu'on ait pu y aménager une cheminée. Pour accéder, derrière ce mur, à la partie haute de la deuxième travée, il faut passer par un autre appartement dont l'entrée se situe au numéro 1 de la même place. On y trouve le deuxième doubleau (fig. 19) mais la voûte a malheureusement disparu. Si, maintenant, on se rend à l'atelier du maître verrier Bernard Fournier en entrant par le 20 rue Saint-François, après avoir traversé la deuxième des chapelles flanquant le nord de l'église, qui a conservé sa voûte (fig. 20), on accède à un vaste local qui s'étend sur les deux premières travées de la nef méridionales et le deuxième travée de la nef septentrionale. On y trouve toutes les colonnes, piliers et chapiteaux (exemples fig. 21, 22, 23) qui recevaient les retombées des voûtes, mais malheureusement celles-ci n'ont pas été conservées. Au 5 rue du Cloître, apparaît une des trois



Fig. 28. - Vestiges avérés.

31. Jacques Gardelles (*Aquitaine gothique*, Picard, 1992, p. 34) penchait pour l'absence de voûte sur les nefs : *Ailleurs l'on se contenta, comme dans les autres villes de la chrétienté, d'ajouter au vaisseau principal, un ou deux vaisseaux annexes, simplement pour faire face à l'afflux des fidèles ; ces annexes comme l'élément principal, restant simplement charpentées. Il en était ainsi chez les Cordeliers de Bayonne et chez ceux de Bordeaux.*

32. Le chapiteau de ce pilier est orné de feuillages et non de crochets comme dans la tableau de Ramade.

colonnes jumelées³³ à chapiteaux ornés de simples crochets (fig. 24), qui séparait les 2e et 3e travées de la nef méridionale. Au-dessus de la toiture du 5 rue du Cloître, on distingue, inclus dans le mur du 7, une partie des deux formerets (fig. 25) que cette colonne soutenait. C'est le seul vestige de l'église du XIIIe siècle que l'on puisse apercevoir depuis la rue.

Par le 4 rue Marengo, on accède au bâtiment qui longe la première travée de la nef méridionale. Composé de deux travées, il a conservé ses murs et ses voûtes (fig. 26). Bien qu'il ait été écorné lors d'un remaniement de la façade de l'église, on voit qu'il débordait celle-ci à l'ouest et que, selon le plan V-I/2, son axe s'écarte légèrement de celui de l'église avec laquelle il ne communique, au niveau de sa première travée, que par une porte de dimensions relativement modestes. Il s'appuie à l'est sur une tour d'escalier. Le mur qui prolonge cette tour a dû être remanié tardivement comme le montre la fenêtre qui s'ouvrait sur la galerie du cloître (fig. 27).

Perspectives

Les hasards des relations de voisinage m'ont permis de visiter cinq locaux privés, tous situés dans la partie occidentale de l'église, entre la rue du Cloître et la place Camille-Pelletan. Les vestiges y sont nombreux et importants (fig. 28). La manière hâtive et sommaire de procéder des autorités révolutionnaire pour transformer l'enclos des Cordeliers en lotissement ne s'est pas limitée à un secteur. Il n'y a donc aucune raison de penser que ce qui en est résulté dans le quadrilatère que j'ai pu explorer ne se soit pas produit ailleurs. Les photos aériennes montrent par exemple qu'à l'endroit précis où se trouvait l'abside de la nef septentrionale subsiste un mur arrondi qui ne peut être que le vestige de cette abside.

Le numéro 13 de la rue des Cordeliers occupe un rectangle de 23 x 9 mètres qui correspond exactement à l'emplacement du réfectoire des moines. Un document du 13 janvier 1792³⁴ précise qu'il s'agissait d'une pièce de 60 pieds de long, 26 de large, 12 de haut³⁵, percé de 7 belles fenêtres [...] ce bâtiment

a été refait à neuf depuis quatre années. Il serait surprenant que l'adjudicataire de ce lot n'ait pas cherché à tirer parti d'une construction que n'avait pas affectée le percement de la rue de la Nation. J'espérais en trouver quelque confirmation dans l'acte de vente de cet immeuble le 19 mai 1838³⁶, au lieu de quoi je me suis heurté à cette formule décourageante : *M. Labrie déclare, au surplus, connaître parfaitement cet immeuble et n'en pas demander une plus ample désignation.*

La salle capitulaire, nous l'avons vu, s'est malheureusement écroulée en 1869, mais comme le montre le dessin des ruines qu'a laissé Piganeau, son mur oriental est resté debout, et la chapelle, derrière sa porte murée, n'a pas dû être affectée par l'accident. A-t-elle été préservée par l'acquéreur du lot ? Même interrogation pour le grand dortoir. Il a été coupé en trois tronçons par les rues de la Révolution et des Droits de l'Homme. En retrouver des parties plus ou moins intactes permettrait peut-être de mieux comprendre ce surprenant édifice que le plan V-I/2 n'éclaircit que partiellement.

La découverte d'autres vestiges ne sera cependant pas chose aisée car il faudra lever les réticences, bien compréhensibles, des propriétaires. Quoi qu'il en soit, l'étude, par des spécialistes de l'architecture médiévale, de ce qui est désormais accessible devrait permettre de se faire une idée assez précise de la structure et du décor de l'église ainsi que de la chronologie de sa construction. On pourrait ainsi répondre aux multiples questions, jusqu'à présent irrésolues, qu'énumérait Yvette Carbonell-Lamothe dans une étude publiée en 1974³⁷.

33. Les deux autres sont visibles derrière ce mur, dans l'atelier de M. Fournier.

34. A.M.Bx D 94.

35. Soit 19,44 x 8,42 x 3,88. Il s'agit sans doute de mesures intérieures, ce qui explique qu'elles soient un peu inférieures à celles de la parcelle actuelle.

36. A.D.Gir. 3 E NC 128.

37. Y. Carbonell-Lamothe, *Les établissements franciscains de Gascogne vers 1300*, Les Cahiers de Fanjeaux, Cahier 9 ; *La naissance et l'essor du gothique méridional au XIIIe siècle*, Privat, Toulouse, 1974.